

Note de service

Destinataires : Partenaires d'Emploi Ontario pour la prestation de services

Expéditrice : Cordelia Abankwa
Sous-ministre adjointe, Division de l'emploi et de la
formation
Ministère du Travail, de la Formation et du
Développement des compétences

Date : Le 26 janvier 2022

Objet : **Le point sur la transformation du système des métiers
spécialisés**

Chers partenaires d'Emploi Ontario pour la prestation de services,

J'espère que vous et votre famille allez bien. Je vous écris pour faire le point sur les évolutions concernant le plan du gouvernement visant à simplifier et à transformer le système des métiers spécialisés et d'apprentissage. Le gouvernement a annoncé que Métiers spécialisés Ontario a été établi en tant qu'organisme de la Couronne pour remplacer l'Ordre des métiers de l'Ontario. Le nouvel organisme, axé sur l'industrie, deviendra, à échéance, le point d'accès unique pour tous les clients du système d'apprentissage et des métiers spécialisés.

En outre, les gens de métier et les entreprises peuvent commencer à utiliser le portail de Métiers spécialisés Ontario, un nouveau portail numérique, pour gérer les aspects de leur formation et de leur certification. Cela permettra de gagner du temps et de simplifier certains processus communs. Le portail numérique sera livré progressivement, avec des fonctionnalités prioritaires pour les utilisateurs dans les premières versions. Notre objectif est de créer un guichet « unique » pour tous les clients du système des métiers spécialisés et d'apprentissage. Dans un premier temps, les clients peuvent utiliser le portail pour faire une demande d'apprentissage, consulter les résultats des examens, changer de parrain et payer les frais de renouvellement en ligne.

Le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences est désormais responsable de la conformité et de l'application du travail dans les métiers obligatoires. Il continue d'être responsable des règlements et des questions connexes concernant les métiers spécialisés et les programmes spécialisés et de financement qui appuient les apprentis, les parrains et les fournisseurs de formations.

Ensemble, ces changements contribueront à simplifier de nombreux processus pour les

apprentis, les compagnons, les entreprises et l'industrie. Ils représentent un jalon important dans le plan du gouvernement de moderniser le système des métiers spécialisés et d'appuyer une croissance économique plus large.

À maturité, Métiers spécialisés Ontario sera responsable d'élaborer des normes de formation et des examens axés sur l'industrie, d'enregistrer et de contrôler les apprentissages, et de délivrer des certificats reconnus par l'industrie. Cela devrait prendre jusqu'à trois ans. Dans l'intervalle, le modèle de prestation de services élaboré conjointement par le Ministère et Métiers spécialisés Ontario se poursuivra pendant que les fonctions seront progressivement transférées à l'organisme.

Ce que cela signifie pour vous

Si vous travaillez actuellement avec le personnel de la Division de l'emploi et de la formation du Ministère sur des questions liées aux métiers spécialisés, continuez à le faire. Si vous avez travaillé ou communiqué avec l'Ordre des métiers de l'Ontario, vous pouvez désormais communiquer avec Métiers spécialisés Ontario, sauf pour les questions liées à la conformité et à l'application de la loi. Ces questions peuvent être envoyées à la [Direction de la santé et de la sécurité au travail](#) du Ministère.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans un document de questions et réponses publié dans [l'Espace partenaires d'Emploi Ontario](#) et sur [Ontario.ca](#). Vous pouvez aussi en apprendre davantage sur Métiers spécialisés Ontario sur le [site Web de l'organisme](#).

Alors que Métiers spécialisés Ontario entame ses travaux, le Ministère continuera à s'efforcer de réduire au minimum les perturbations et de garantir une expérience simplifiée pour les clients du système des métiers spécialisés de l'Ontario. Le Ministère continuera également à élaborer de nouvelles fonctionnalités pour le portail numérique afin que notre système des métiers spécialisés réponde aux besoins et aux attentes d'une main-d'œuvre moderne.

Je vous remercie de votre travail dans le soutien au système des métiers spécialisés et d'apprentissage de l'Ontario.

Cordialement,

Original signé par

Cordelia Abankwa
Sous-ministre adjointe, Division de l'emploi et de la formation
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences

c. c. : Andrew Irvine,
Sous-ministre adjoint

Division des politiques et des innovations relatives à la main-d'œuvre

Jody Young

Sous-ministre adjointe

Division de l'équité, de la santé et de la sécurité en milieu de travail